

Vaccin contre la COVID-19 : fiche sur la période préalable à la conception, la grossesse et l'allaitement

Cette fiche vise à vous aider à prendre une [décision](#) éclairée au sujet du vaccin contre la COVID-19 si vous prévoyez avoir un bébé, êtes enceinte ou allaitez. Grâce à des données probantes supplémentaires liées à la vaccination contre la COVID-19, d'éminents experts de la santé au Canada sont d'avis que les vaccins sont sécuritaires et qu'ils offrent aux femmes enceintes et allaitantes une protection contre une forme grave de COVID-19.



Selon de nouvelles recherches, les vaccins à ARN messager (ARNm) sont ceux qu'on recommande aux femmes enceintes. Le [Comité consultatif national de l'immunisation](#) recommande la série complète de deux doses du vaccin à ARNm contre la COVID-19 (Pfizer-BioNTech ou Moderna) pour les femmes enceintes ou allaitantes.

La [Société des obstétriciens et gynécologues du Canada](#) appuie la vaccination à n'importe quelle étape de la grossesse ou pendant l'allaitement, pourvu que la femme n'ait pas de problème médical, car on sait qu'une infection au virus de la COVID-19 à n'importe quelle étape de la grossesse peut être grave.

Si vous avez l'intention de devenir enceinte :

- Dans la mesure du possible, prévoyez l'administration de doses complètes du vaccin avant de tomber enceinte.
- Il n'existe en ce moment aucune preuve que les vaccins contre la COVID-19 peuvent causer l'infertilité.



Si vous êtes enceinte :

- Protégez-vous et protégez votre bébé en vous faisant vacciner.
- Le vaccin contre la COVID-19 empêche les femmes enceintes de tomber gravement malades.
- En cas d'atteinte grave pendant la grossesse, on peut observer les complications suivantes :
 - l'accouchement prématuré;
 - les complications néonatales;
 - la détresse foetale
 - l'admission aux soins intensifs
 - l'hospitalisation
 - le recours à un respirateur
 - la mortalité
- Le risque lié à ces complications augmente chez les femmes enceintes qui ont plus de 35 ans ou celles qui souffrent de troubles préexistants tels que le diabète, la cardiopathie, l'hypertension ou l'obésité.
- On ne connaît aucun effet néfaste lié au vaccin contre la COVID-19 pour les bébés ni risque accru de fausse couche lié à ce vaccin.
- Les anticorps que les vaccins ARNm produisent chez les femmes enceintes sont similaires à ceux produits chez les femmes qui ne sont pas enceintes. Ces anticorps traversent le placenta, conférant ainsi une protection au bébé.



Si vous allaitez :

- Protégez-vous et protégez votre bébé en vous faisant vacciner.
- Des études récentes montrent que les femmes qui allaitent et ont reçu un vaccin ARNm contre la COVID-19 ont des anticorps présents dans leur lait, ce qui peut conférer une protection supplémentaire à leur bébé.

